

Indicateur : répartition des habitats naturels côtiers d'intérêt communautaire

► Contexte

Comme toutes les frontières, franges et interfaces entre deux types de milieux (écotone), le littoral est un territoire écologiquement très riche. Près de 45% des terres à moins de 500 m de la mer sont des espaces naturels terrestres et aquatiques. De très nombreux habitats naturels se développent spécifiquement ou prioritairement en bord de mer : les groupements végétaux des dunes et des zones humides associées, les pelouses des corniches rocheuses, les prés salés, les landes et marais atlantiques, les mares temporaires méditerranéennes... De nombreuses espèces végétales et animales de forte valeur patrimoniale sont liées à ces espaces : oiseaux d'eau nicheurs ou hivernants, plantes endémiques des falaises ou des sols salés... Ce patrimoine naturel riche est le support de nombreuses activités récréatives, sociales, culturelles et économiques (tourisme, pêche...).

Mais ces espaces et espèces sont soumis à de fortes pressions liées aux activités humaines. Les terres artificialisées couvrent des territoires de plus en plus importants en bord de mer et la densité de la population littorale ne cesse de croître. Les milieux naturels régressent sur toutes les façades maritimes et se retrouvent cloisonnés et isolés les uns des autres. Les regroupements d'oiseaux d'eau doivent, quant à eux, très souvent cohabiter avec l'homme, que ce soit sur terre comme sur l'estran où les activités humaines se multiplient.

► Définitions

Les habitats sont des ensembles indissociables entre un biotope, ou station, et une biocénose ou communauté d'êtres vivants dont des espèces végétales spécifiques sont indicatrices et caractéristiques de l'habitat. Les habitats pris en compte dans cette fiche sont les habitats d'intérêt communautaire listés dans l'annexe 1 de la Directive Habitats¹, limités aux habitats côtiers (nomenclature EUR15). Ces habitats génériques ont été divisés en habitats élémentaires qui ont fait l'objet de cahiers d'habitats permettant de les caractériser et de les localiser sur le trait de côte. Les habitats côtiers sont soit marins, soit terrestres et liés à la présence de la mer : inondation et sols hydromorphes, présence de sel ou d'embruns, marées... Pour les habitats en mer sont pris en compte les étages supra-, médio- et infralittoral, jusqu'à 15-20 mètres de profondeur en moyenne.

Ces habitats côtiers élémentaires d'intérêt communautaire sont au nombre de 105. Ils sont répartis en trois catégories suivant la nomenclature Corine Biotope, elles-mêmes déclinées en 8 grands types d'habitats dans cette fiche.

3 catégories d'habitats	8 grands types d'habitats figurent entre parenthèses le nombre d'habitats élémentaires correspondants
<ul style="list-style-type: none"> Habitats côtiers et végétations halophytiques 	<ul style="list-style-type: none"> Eaux marines et milieux à marée (41) Falaises et plages de galets (14) Marais et prés salés atlantiques et continentaux (10) Marais et prés salés méditerranéens et thermo-atlantiques (7) Steppes intérieures halophiles et gypsophiles (1)
<ul style="list-style-type: none"> Dunes maritimes 	<ul style="list-style-type: none"> Dunes maritimes des rivages atlantiques et de la mer du Nord (21) Dunes maritimes des rivages méditerranéens (7)
<ul style="list-style-type: none"> Grottes marines 	<ul style="list-style-type: none"> Grottes marines (4)

► Objectifs

Cet indicateur permet de caractériser les différentes façades du littoral métropolitain en terme de diversité et de répartition d'habitats naturels en se basant sur les habitats côtiers d'intérêt communautaire de la directive Habitats. Parmi les questions auxquelles répond cette fiche : comment se répartissent les grands types d'habitats et les habitats élémentaires ? Les façades maritimes se distinguent-elles nettement et peut-on déterminer des secteurs plus riches en terme de diversité d'habitats ?

Indicateur à relier aux indicateurs suivants :

- occupation du sol dans les communes littorales en 2000 et évolution depuis 1990 (**disponible**) ;
- occupation du sol en 2000 et artificialisation depuis 1990 en fonction de la distance à la mer (**disponible**) ;
- milieux naturels protégés par voies réglementaire, foncière et contractuelle dans les communes littorales (**disponible**) ;
- espaces protégés sur terre et en mer (**non disponible**).

► Champ géographique

Les 26 façades littorales départementales métropolitaines.

► Source

Cahiers d'habitats Natura 2000, tome 2, les habitats côtiers. Documentation française, 2004.

► Date de rédaction, version

Fiche rédigée en juin 2007, version 1.

¹ Les habitats listés comme d'intérêt communautaire par la directive Habitats l'ont été pour une ou plusieurs raisons :

- Ils sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ;
- Ils présentent une aire de répartition réduite du fait de leur régression ou de caractéristiques intrinsèque ;
- Ils présentent des caractéristiques remarquables.

► A retenir

- Les 8 grands types d'habitats côtiers et les 105 habitats élémentaires d'intérêt communautaire ne sont pas répartis de manière uniforme sur les côtes métropolitaines.
- Les façades littorales ayant la plus grande variété d'habitats côtiers élémentaires sont le Pas-de-Calais, les rivages allant de la Manche à la Vendée, les côtes de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse, la diversité maximale étant recensée dans le département de la Manche avec 50 habitats élémentaires différents.
- La façade méditerranéenne est marquée par une diversité importante des grands types d'habitats contrairement aux façades Manche – mer du Nord et Atlantique qui présentent une plus grande variété d'habitats élémentaires.
- Sur la façade Atlantique, on note une assez nette opposition entre le littoral au nord de la Gironde plus riche en habitats élémentaires et le littoral aquitain plus homogène et ayant une diversité plus faible d'habitats côtiers.
- Sur la façade Méditerranéenne, l'est de la Camargue est plus diversifié que le littoral du Languedoc-Roussillon.
- Globalement, plus les habitats sont diversifiés sur une façade littorale départementale, moins ils sont présents sur une part importante du linéaire côtier concerné. Deux types de façades s'opposent :
 - Les façades plutôt homogènes où les habitats élémentaires sont peu nombreux mais présents sur de vastes portions du linéaire côtier : départements languedociens, Nord, Somme, Seine-Maritime, Landes et Pyrénées-Atlantiques.
 - Les façades aux côtes diversifiées où les habitats élémentaires sont nombreux mais concernent rarement des linéaires côtiers importants : Bouches-du-Rhône, Var, Corse, Pas-de-Calais, Manche, Finistère et Vendée.

► Tableau récapitulatif

Tableau 1 : répartition des habitats côtiers élémentaires d'intérêt communautaire par façade

	Nombre d'habitats naturels élémentaires par types																Nombre de types d'habitats	Nombre d'habitats élémentaires
	Eaux marines et milieux à marée		Falaises maritimes et plages de galets		Marais et prés salés atlantiques et continentaux		Marais et prés salés méditerranéens et thermo-atlantiques		Steppes intérieures halophiles et gypsophiles		Dunes maritimes des rivages atlantique et de la mer du Nord		Dunes maritimes des rivages méditerranéens		Grottes marines			
	Nombre	Part de la façade*	Nombre	Part de la façade*	Nombre	Part de la façade*	Nombre	Part de la façade*	Nombre	Part de la façade*	Nombre	Part de la façade*	Nombre	Part de la façade*	Nombre	Part de la façade*		
59 : Nord	7	35%	1	11%	2	22%	0	0%	0	-	10	77%	0	-	0	-	4	20
62 : Pas de Calais	18	90%	8	89%	8	89%	1	50%	0	-	11	85%	0	-	0	-	5	46
80 : Somme	8	40%	4	44%	7	78%	0	0%	0	-	8	62%	0	-	0	-	4	27
76 : Seine Maritime	17	85%	1	11%	0	0%	1	50%	0	-	0	0%	0	-	0	-	3	19
27 : Eure	2	10%	0	0%	3	33%	0	0%	0	-	0	0%	0	-	0	-	2	5
14 : Calvados	16	80%	3	33%	5	56%	0	0%	0	-	4	31%	0	-	0	-	4	26
50 : Manche	19	95%	8	89%	9	100%	2	100%	0	-	12	92%	0	-	0	-	5	50
Façade Manche - mer du Nord	20	100%	9	100%	9	100%	2	100%	0	-	13	100%	0	-	0	-	5	53
35 : Ile et Vilaine	18	82%	3	33%	8	89%	1	33%	0	-	3	18%	0	-	0	-	5	33
22 : Côtes d'Armor	18	82%	8	89%	9	100%	2	67%	0	-	7	41%	0	-	0	-	5	44
29 : Finistère	19	86%	8	89%	9	100%	3	100%	0	-	10	59%	0	-	0	-	5	49
56 : Morbihan	20	91%	7	78%	9	100%	3	100%	0	-	8	47%	0	-	0	-	5	47
44 : Loire Atlantique	16	73%	5	56%	9	100%	3	100%	0	-	6	35%	0	-	0	-	5	39
85 : Vendée	18	82%	5	56%	9	100%	3	100%	0	-	9	53%	0	-	0	-	5	44
17 : Charente Maritime	6	27%	2	22%	9	100%	2	67%	0	-	9	53%	0	-	0	-	5	28
33 : Gironde	4	18%	1	11%	9	100%	1	33%	0	-	9	53%	0	-	0	-	5	24
40 : Landes	1	5%	1	11%	0	0%	0	0%	0	-	11	85%	0	-	0	-	3	13
64 : Pyrénées Atlantiques	0	0%	2	22%	0	0%	0	0%	0	-	4	24%	0	-	1	100%	3	7
Façade Atlantique	22	100%	9	100%	9	100%	3	100%	0	-	17	100%	0	-	1	100%	6	61
66 : Pyrénées Orientales	13	72%	2	50%	0	0%	3	75%	0	-	2	67%	1	14%	3	100%	7	24
11 : Aude	7	39%	1	25%	1	50%	3	75%	1	100%	2	67%	1	14%	0	0%	7	16
34 : Hérault	7	39%	1	25%	1	50%	3	75%	1	100%	2	67%	1	14%	0	0%	7	16
30 : Gard	5	26%	1	25%	1	50%	3	75%	1	100%	3	100%	2	29%	0	0%	7	16
13 : Bouches du Rhône	18	100%	3	75%	2	100%	3	75%	0	-	2	67%	4	57%	3	100%	7	35
83 : Var	17	94%	4	100%	2	100%	4	100%	1	100%	2	67%	4	57%	3	100%	8	37
06 : Alpes Maritimes	16	89%	3	75%	1	50%	2	50%	0	-	0	0%	1	14%	0	0%	4	23
2A : Corse du sud	16	89%	4	100%	2	100%	4	100%	0	-	2	67%	7	100%	3	100%	7	38
2B : Haute Corse	17	94%	4	100%	2	100%	4	100%	0	-	2	67%	7	100%	0	0%	6	36
Façade Méditerranéenne	18	100%	4	100%	2	100%	4	100%	1	100%	3	100%	7	100%	3	100%	8	42
Ensemble du littoral	41		14		10		7		1		21		7		4		105	

Source : Cahier d'habitats côtiers 2004 - Observatoire du littoral.

* Pour les 8 grands types d'habitats, « Part de la façade » représente le pourcentage des habitats élémentaires présents sur la façade littorale départementale par rapport à l'ensemble des habitats présents sur la façade maritime correspondante.

► Analyse générale

La répartition des habitats côtiers élémentaires d'intérêt communautaire n'est pas homogène sur les côtes françaises. Elle varie en fonction de la diversité des côtes (géomorphologie), du climat et des fonds sous-marins mais aussi du niveau d'artificialisation des rivages.

C'est la façade Atlantique qui propose la plus grande diversité d'habitats : 61 habitats côtiers sur les 105 recensés sur nos côtes y sont présents contre 53 sur la façade Manche – mer du Nord et 42 sur le pourtour méditerranéen.

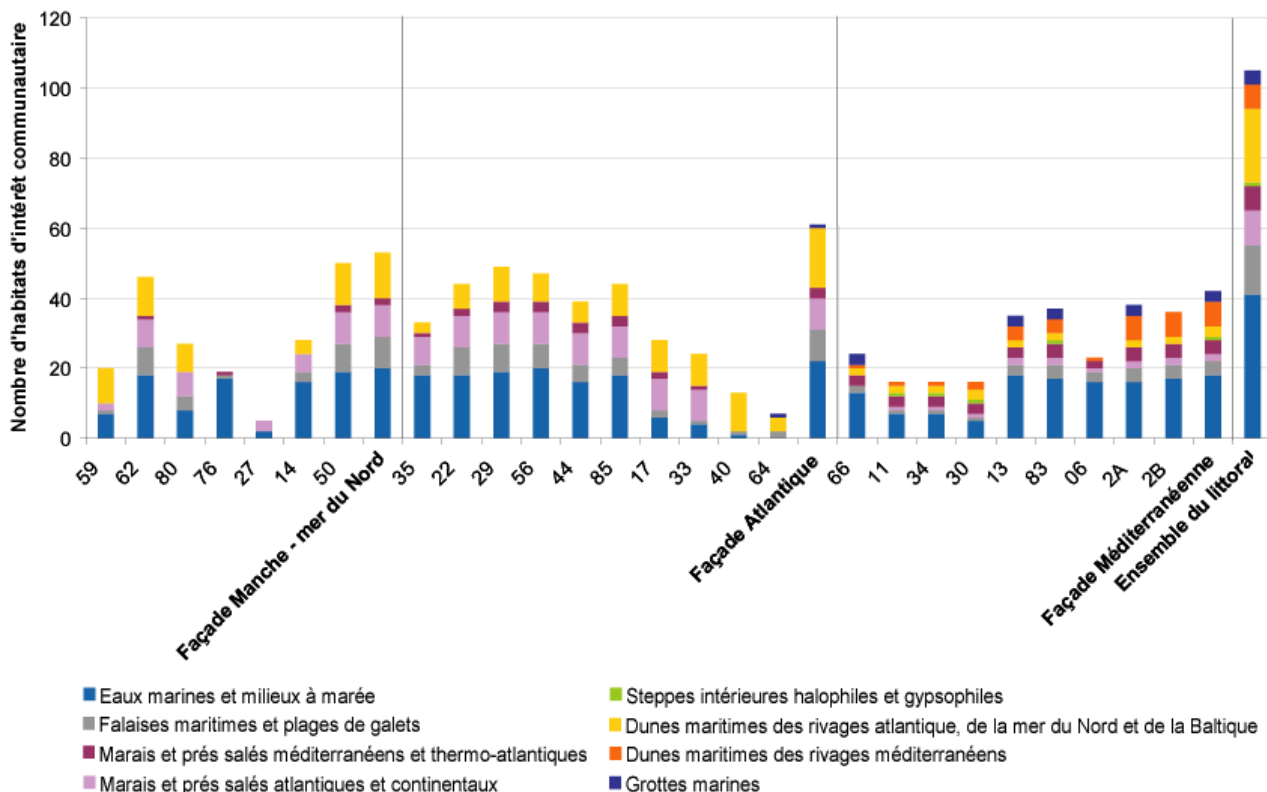
Dans le détail, les habitats côtiers élémentaires sont les plus abondants sur les côtes du Pas-de-Calais, du littoral du département de la Manche à celui de la Vendée, dans les Bouches du Rhône, le Var et en Corse, la diversité maximale étant recensée sur le littoral de la Manche avec 50 habitats élémentaires différents.

On note une assez nette opposition sur :

- la façade atlantique où la diversité des habitats élémentaires est plus importante au nord de l'estuaire de la Gironde qu'au sud ;
- la façade méditerranéenne où la diversité en habitats est moins grande à l'ouest qu'à l'est, la limite entre les deux secteurs étant la Camargue.

Les départements où alternent côtes basses rocheuses, dunes, falaises, estuaires, vasières et marais ont évidemment la plus grande diversité d'habitats élémentaires : Manche, Pas-de-Calais, Finistère... Les départements ayant des littoraux plus homogènes comme la Seine-Maritime, les Landes ou l'Hérault ont une moins grande diversité d'habitats.

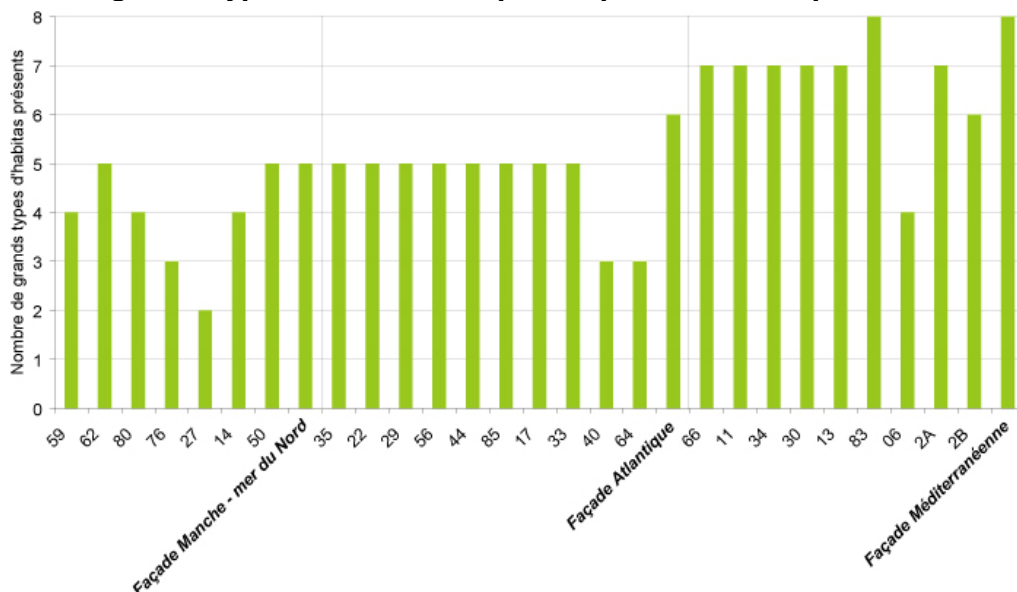
Figure 1 : nombre d'habitats côtiers élémentaires d'intérêt communautaire présents par façade
Plus de 60 habitats côtiers sont recensés sur le littoral de l'Atlantique



Source : Cahier d'habitats côtiers 2004 - Observatoire du littoral.

Si l'on ne prend en compte que le niveau de présence des 8 grands types d'habitats, ce sont les façades littorales méditerranéennes qui apparaissent les plus riches. On y retrouve généralement 7 grands types d'habitats voire les 8 sur le littoral du Var ; la moyenne sur les façades Manche – mer du Nord et Atlantique étant de 5.

Figure 2 : nombre de grands types d'habitats présents par façade
La diversité des grands types d'habitats est plus importante sur le pourtour méditerranéen



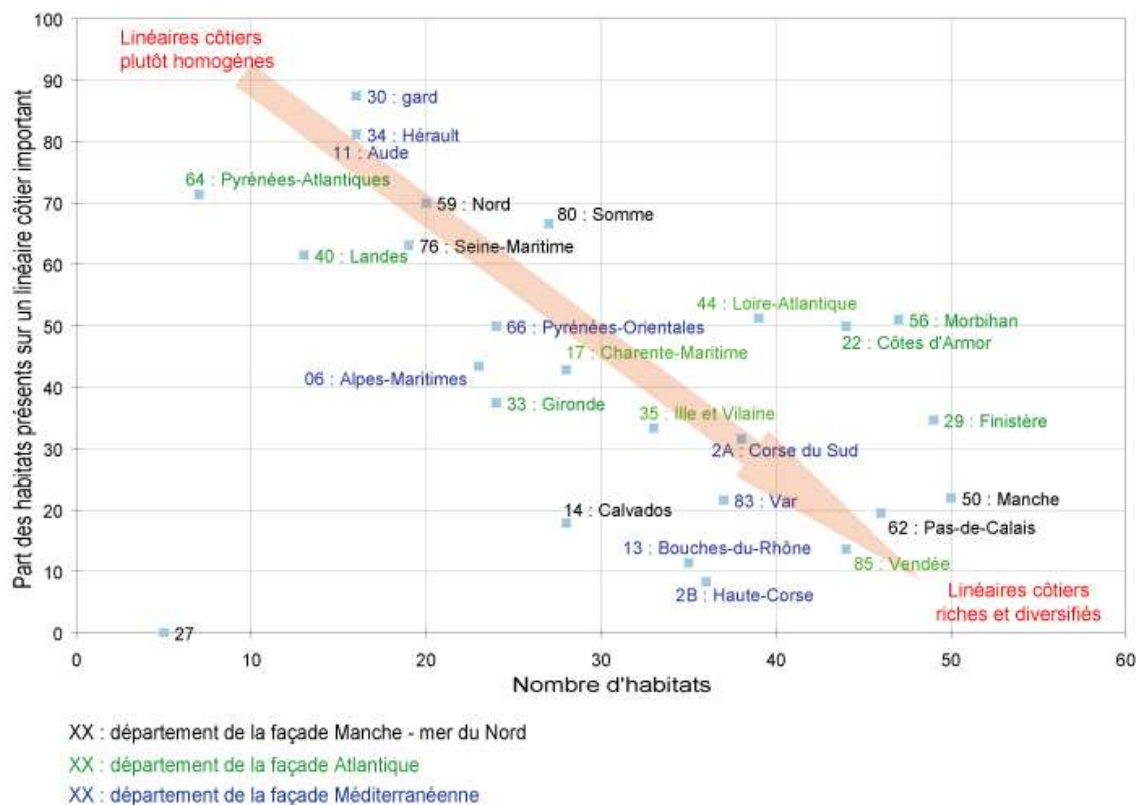
Source : Cahier d'habitats côtiers 2004 - Observatoire du littoral.

Ce constat oppose les façades Manche – mer du Nord / Atlantique et Méditerranée. Point chaud de la biodiversité, le pourtour méditerranéen montre de nombreuses spécificités avec des grands types d'habitats qui ne sont présents que là aux cotés de types d'habitats dont la répartition géographique est plus vaste : dunes des rivages méditerranéens, steppes. A l'inverse, sur les façades Manche – mer du Nord et Atlantique, les grands types d'habitats sont moins nombreux mais les habitats élémentaires plus diversifiés du fait d'un linéaire côtier très important et diversifié.

C'est le cas pour les côtes des Bouches-du-Rhône, du Var, de la Corse, du Pas-de-Calais, de la Manche, du Finistère et de la Vendée. Les habitats élémentaires y sont nombreux mais concernent rarement des linéaires côtiers importants. Ceci s'explique par la grande diversité des écosystèmes côtiers et des paysages sur ces littoraux où les habitats sont présents uniquement sur des petites portions du trait de côte. Les départements de Loire-Atlantique, du Morbihan et des Côtes d'Armor ont aussi un nombre important d'habitats élémentaires mais la part de ces habitats côtiers présents sur un linéaire important est un peu plus forte. La différence entre le Finistère et ces départements limitrophes ou proches s'explique par le fait que les habitats élémentaires de prés salés et marais sont présents plus ponctuellement dans le Finistère.

La situation s'inverse pour les départements languedociens (Aude, Hérault, Gard). Les habitats élémentaires sont assez peu nombreux (16) mais sont présents sur de vases portions du linéaire côtier. Ce constat est sensiblement le même pour le Nord, la Somme, la Seine-Maritime, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Ces façades littorales sont donc assez homogènes.

Figure 4 : Corrélation entre le nombre d'habitats côtiers élémentaires et leur niveau de présence par façade littorale départementale
Plus les habitats recensés sont nombreux, moins ils sont présents sur des linéaires importants



Source : Cahier d'habitats côtiers 2004 - Observatoire du littoral.

En ordonnée, figure la part des habitats élémentaires présents sur un linéaire important. Cela correspond aux classes 3 et 4 de la figure 3. C'est la part des habitats présents sur au moins 50 % du linéaire côtier départemental.